



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# RÉFÉRENTIEL DE FORMATION



Classe de seconde professionnelle  
Productions



## ANNEXE I

# REFERENTIEL DE FORMATION CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE « PRODUCTIONS »

## Architecture de la classe de seconde professionnelle « Productions »

La classe de seconde professionnelle est la première année du cursus de préparation en trois ans du baccalauréat professionnel par la voie scolaire.

### Module d'enseignement général

4 modules d'enseignement général en cohérence avec l'architecture proposée en baccalauréat professionnel.

<b>EG1:</b> Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques	115 h
<b>EG2 :</b> Construction d'une culture humaniste	90 h
<b>EG3 :</b> Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde	110 h
<b>EG4 :</b> L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre	105 h

### Modules d'enseignement professionnel

Deux modules communs à la famille des métiers de la production

EP1 : Contexte de l'acte de production	45 h
EP2 Les êtres vivants et leur environnement	90 h



Un module de spécialité au choix parmi 7 spécialités professionnelles

<p>EP3 : Mise en œuvre des opérations techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Horticulture</li> <li>- Vigne et vin</li> <li>- Agroéquipement</li> <li>- Elevage canin et félin</li> <li>- Aquaculture</li> <li>- Activités hippiques</li> <li>- Conduite d'élevages et de cultures</li> </ul>	180 h
---	-------

### Activités pluridisciplinaires

Elles sont mises en œuvre dans le module EP3.

Les disciplines concernées sont les suivantes :

<b>EP3 Horticulture</b>	Sciences et techniques horticoles, Biologie-écologie, STE/agroéquipement	30 heures
<b>EP3 Vigne et vin</b>	Viticulture-œnologie, Biologie-écologie STE/agroéquipement	
<b>EP3 Agroéquipement</b>	STE/agroéquipement, Agronomie, Physique-chimie	
<b>EP3 Elevage canin et félin</b>	Zootechnie, STE/agroéquipement	
<b>EP3 Aquaculture</b>	STE/agroéquipement, Aquaculture	
<b>EP3 Activités hippiques</b>	Zootechnie, Hippologie- Agronomie, STE/agroéquipement	
<b>EP3 Conduite d'élevages et de cultures</b>	Zootechnie , Agronomie, STE/agroéquipement	

## **Cette classe de seconde est une formation professionnalisante.**

L'architecture de la formation proposée témoigne de l'importance particulière donnée à la formation professionnelle.

La formation se déroule sur 36 semaines, se répartissant en cinq ensembles distincts :

- 30 semaines, soit 870 heures d'enseignement en établissement comprenant : l'enseignement général (4 modules de 405 heures au total), l'enseignement professionnel (3 modules de 345 heures au total dont 30 heures pour les activités pluridisciplinaires), l'enseignement à l'initiative des établissements de 120 heures,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) de stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la mise à niveau des élèves,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la réalisation de travaux pratiques renforcés,
- 4 à 6 semaines de stages individuels et/ou collectifs en milieu professionnel, dont 3 prises sur la scolarité, complétées d'1 à 3 semaines prises sur les congés scolaires.

## **Enseignements à l'initiative de l'établissement**

L'organisation de ces enseignements est pilotée par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement et validé par le Conseil d'Administration.

### **Visées**

- consolidation de compétences méthodologiques : lecture de consignes, gestion de la trace écrite, organisation du travail, autonomie, appropriation de l'outil documentaire...
- consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles : droits de l'homme, citoyenneté, vie en société, respect d'autrui, projet sportif et/ou culturel; débats sur choix techniques.... L'enseignement moral et civique (EMC) s'inscrit dans le cadre des EIE à une hauteur de au moins 15 heures et contribue au développement des compétences citées .
- orientation, projet individuel et professionnel de l'élève, aide à la réussite, aide individualisée...

Ces enseignements contribuent à l'individualisation de la formation.

## Stage collectif éducation à la santé et au développement durable

Le stage collectif (une semaine ou son équivalent fractionné, non pris sur les semaines de stage) fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet. Les deux thématiques développées, il poursuit des objectifs communs :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

La sensibilisation des élèves aux dangers, aux risques professionnels et à leur prévention est aussi réalisée à travers les modules EP1 EP2 et EP3 et les périodes en milieu professionnel.

Quant au développement durable, il est pris en compte dans trois composantes économique, sociale et environnemental dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en œuvre des activités professionnelles.

Le stage collectif permet la réflexion et la mise en œuvre d'une action dans un cas concret, en lien ou non avec le domaine professionnel.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout pour la réussite du projet mis en œuvre dans le cadre du stage collectif.

Le choix des thématiques et les compétences à développer seront raisonnés sur l'ensemble du cursus.

## Mise à niveau des élèves

Potentiel de 30h, à organiser avec des procédures les plus individualisées possibles selon la progression des enseignements (tutorat, suivi d'un travail personnel particulier...).

# La famille de métiers

La seconde professionnelle appartient à la famille de métiers « Productions » qui regroupe plusieurs secteurs professionnels : « Conduite d'élevages et de cultures », « Élevage canin et félin », « Aquaculture », « Horticulture », « Vigne et vin », « Agroéquipement », « Activités hippiques ».

Cette famille de métiers regroupe actuellement six spécialités du baccalauréat professionnel : « conduite et gestion de l'exploitation agricole », « conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin », « Conduite de productions aquacoles », « Conduite de Productions horticoles », « Agroéquipement », et « Conduite et gestion de l'entreprise hippique » .

L'enseignement professionnel en seconde professionnelle « Productions » vise deux objectifs :

- faire découvrir le contexte de l'acte professionnel et les enjeux qui sont liés à la mobilisation de la ressource animale et végétale,
- faire acquérir un début de professionnalisation au niveau 3 dans l'une des spécialités en fonction du baccalauréat professionnel de niveau 4 proposé par l'établissement de formation.

L'enseignement professionnel comprend une formation en établissement et une période de formation en milieu professionnel.

## La formation en établissement

Les modules EP1 et EP2 visent des objectifs de découverte de l'acte professionnel et l'initiation à l'agro-écologie.

Le module EP3 aborde la professionnalisation spécifique : il permet d'éclairer l'orientation des apprenants vers une spécialité du baccalauréat professionnel.

Les équipes pédagogiques construisent une progression en s'appuyant sur des modalités variées : cours, travaux pratiques, activités pluridisciplinaires, actions de coopération internationale, stages individuels et/ou collectifs d'une durée de 4 à 6 semaines, travaux pratiques renforcés, visites de foires et salons professionnels, interventions de professionnels, voyages d'études, etc.

Ces modalités doivent être les plus concrètes possibles et privilégier le recours aux ressources locales, en particulier celles de l'exploitation de l'établissement.

### **Le module EP1: contexte de l'acte de production**

Ce module commun à la famille des métiers "Production" est à visée professionnelle : les contenus disciplinaires doivent être considérés comme des outils pour aborder les pratiques professionnelles été enseignés comme tels.

L'objectif général du module vise à initier les apprenants de seconde professionnelle à la façon

dont les entreprises du secteur sont organisées pour produire des biens et des services. Il s'agit à partir de situations professionnelles concrètes d'acquérir:

- une représentation cohérente de l'organisation de la production au niveau de l'entreprise.

### **Le module EP2 : les êtres vivants dans leur environnement**

Ce module, commun à la famille des métiers "productions" vise essentiellement l'étude des interactions entre les êtres vivants, sur lesquelles repose l'approche agro-écologique. Les services agro-écosystémiques constituent une entrée privilégiée pour développer ce module. L'atteinte des objectifs repose sur une étroite concertation entre les enseignements de biologie-écologie et les enseignements de sciences et techniques agronomiques (zootecnie et agronomie). Dans ce module, le temps relatif consacré à l'étude des animaux et des végétaux est ajusté en fonction de la production support. La mise en œuvre des objectifs s'appuie sur des exemples significatifs et privilégie la démarche d'investigation par une approche concrète, aussi bien en laboratoire que sur le terrain, et la mise en œuvre de techniques appropriées comme par exemple des observations in situ, prises d'échantillons, mesures, déterminations, dissections, montages et observations microscopiques, expérimentations...

### **Le module EP3 : mise en œuvre des opérations techniques**

Ce module est centré sur l'acquisition de savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre d'opérations techniques.

Il se décline en 7 spécialités :

« Horticulture », « Vigne et vin », « Agroéquipement », « Élevage canin et félin », « Aquaculture », « Activités hippiques », « Conduite d'élevages et de cultures ».

#### **Spécialité « Conduite d'élevages et de cultures »**

L'EP3 construit en trois parties doit permettre à l'apprenant :

- d'avoir une vue d'ensemble d'un processus associant animal et végétal,
- d'acquérir des attitudes, des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la conduite d'un processus de production,
- d'intervenir avec des matériels et d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.

#### **Spécialité « Élevage canin et félin »**

L'EP3 porte sur l'apprentissage des opérations techniques liées :

- à la conduite d'un élevage canin et félin,
- à l'éveil, à la socialisation et l'éducation de base des jeunes,
- à l'utilisation et à la maintenance des installations d'élevage.

#### **Spécialité « Activités hippiques »**

L'EP3 construit en trois parties communes aux supports « sports équestres » et « courses » doit permettre à l'apprenant d'acquérir des savoir-faire et des savoirs nécessaires à :

- la mise en œuvre des opérations techniques relatives aux soins des chevaux,
- la mise en évidence de la diversité des fonctions des surfaces en herbe associées,
- la maintenance des installations et des équipements.

### **Spécialité « Aquaculture »**

L'EP3 vise à l'apprentissage des opérations techniques liées à :

- la conduite de l'élevage aquacole dans un contexte de durabilité et de respect du bien-être animal,
- la mise en œuvre des matériels et des installations, dans le respect des normes d'hygiène.

### **Spécialité « Horticulture »**

L'EP3 a pour but de :

- familiariser les apprenants avec le matériel végétal support du processus de production,
- acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques horticoles en toute sécurité et dans le respect de l'environnement,
- mettre en œuvre des équipements nécessaires à la conduite de processus de production horticole,
- réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

### **Spécialité « Vigne et vin »**

L'EP3 est centré sur l'acquisition de savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre d'opérations techniques.

Construit en trois parties, il doit permettre à l'apprenant :

- d'avoir une vue d'ensemble d'un processus vitivinicole,
- d'acquérir des attitudes, des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la conduite d'un processus de production,
- d'intervenir avec des matériels et d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.

### **Spécialité « Agroéquipement » :**

L'EP3 permet une première acquisition des savoir-faire relatifs à la mise en œuvre et à la maintenance des matériels en situation encadrée. L'acquisition d'une démarche de travail, tant sur l'approche de l'utilisation des matériels que sur l'entretien est essentielle. Cette démarche prend en compte la complexité croissante des matériels et l'application de la réglementation agro-environnementale.



## La pratique professionnelle

### Les travaux pratiques renforcés

Ils sont mis en œuvre avec le module EP3 : il s'agit de séquences de travaux pratiques choisies et mises en œuvre par l'établissement, pouvant être fractionnées, réalisées sur tout ou partie de l'année ou groupées sur une semaine complète. L'activité professionnelle encadrée permet une mise en situation dans un contexte plus professionnalisé et prépare au stage individuel. Les travaux pratiques encadrés se déclinent de manière spécifique selon les spécialités.

### La période de formation en milieu professionnel

#### Durée

La formation professionnelle comprend des périodes de stages en milieu professionnel d'une durée de 4 à 6 semaines dont 3 prises sur la scolarité et au moins 4 sont réalisées sous la forme de stage individuel.

#### Objectifs

1. La découverte des réalités professionnelles,
2. Développement pratique de savoir-faire : savoir-faire gestuels et utilisation de matériels,
3. Développement pratique d'un savoir-être spécifiques répondant aux exigences du monde professionnel : respect des consignes, travail en équipe etc... ,
4. L'acquisition de l'autonomie,
5. Le développement des capacités d'observation et de compréhension des situations concrètes.

#### Lieux

Les stages se déroulent dans une entreprise de production ou des organisations professionnelles en mesure de proposer des activités concrètes aux apprenants. Une partie des stages peut être réalisée de manière individuelle ou collective sur l'exploitation de l'établissement de formation (chantiers, suivi d'élevage, de cultures, etc...).

Pour l'organisation des stages, les équipes veillent au respect des règles en vigueur.

### Les périodes en milieu professionnel peuvent être de différentes natures

- Des activités pédagogiques centrées sur le monde professionnel (y compris les visites), faisant l'objet de plages horaires hebdomadaires ou non, se déroulent dans le cadre des modules de formation. Elles correspondent à l'organisation de séances classiques (pédagogie de la découverte, de projet...) ou se rapportent à des modalités d'individualisation de parcours de formation. Ces dispositifs, visant à faciliter les apprentissages, relèvent de la responsabilité

des équipes pédagogiques et de l'autonomie de l'établissement.

- Des stages en milieu professionnel, encadrés par un maître de stage et une convention de stage. Ils ont vocation à appréhender le monde professionnel de manière transversale et concrète. Ces périodes peuvent donner lieu à la rédaction d'un dossier ou d'un rapport. Ces stages font l'objet d'indications précises dans les annexes des arrêtés des référentiels de formation et les notes de service de cadrage.

Les durées de stage notifiées dans les référentiels de formation font explicitement référence à cette deuxième catégorie de périodes en entreprise

Pour toutes les activités en entreprise, il convient de se référer à la Note de service DGER/SDPFE/2017-216 du 10 mars 2017 : Périodes de formation en milieu professionnel, stages et autres séquences en milieu professionnel des élèves et étudiants de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles.

# Modules de Formation

## Module EG1

### Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques

#### Finalités de l'enseignement

La classe de seconde est une propédeutique au cycle terminal du baccalauréat professionnel afin de donner de la cohérence sur les trois années de formation. L'enseignement du module EG1 permet l'acquisition progressive d'une culture scientifique et le développement de l'esprit critique afin d'éclairer les choix citoyens sur des questionnements autour d'enjeux du monde actuel parmi : santé, alimentation, eau, énergie, biodiversité. L'enseignement vise à l'acquisition des étapes de la démarche scientifique en s'appuyant sur une pratique expérimentale, l'usage et le traitement de données numériques et d'informations ainsi que l'exploitation de modèles. Le développement de compétences transversales doit permettre à l'apprenant de s'adapter à l'évolution des métiers, d'envisager une poursuite d'études et de se former tout au long de la vie. Les situations d'enseignement proposées sont simples en classe de seconde et se complexifient au fil des années.

#### Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
Physique-Chimie	30 h
Maths	60 h
Biologie-Ecologie	15 h
TIM	10 h

## Module EG2

### Construction d'une culture humaniste

#### Finalités de l'enseignement

Cet enseignement se situe dans le droit fil du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il constitue une année de consolidation des acquis du collège et prépare l'atteinte des capacités du cycle terminal. Ainsi permet-il la découverte et la compréhension de faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir différentes visions du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire et des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

Cet enseignement contribue à développer la maîtrise de la langue, les capacités de lecture, d'écriture et d'expression orale, ainsi que la culture littéraire ; il participe également à la formation d'un citoyen qui se construit dans la confrontation aux autres, à leurs expériences et à leurs valeurs.

#### Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
Histoire-Géographie	30 h
Lettres	60 h

## Module EG3

### Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde

#### Finalités de l'enseignement

La classe de seconde professionnelle voit l'horizon familial de l'apprenant s'élargir par l'exploration de deux domaines structurant les enseignements : le domaine de la vie sociale, économique et culturelle et celui de la vie professionnelle. L'étude d'une langue vivante permet une découverte de l'altérité et de la diversité culturelle au-delà du cercle d'influence de la langue maternelle.

L'enseignement du module EG3 permet à l'apprenant d'acquérir de nouveaux repères artistiques, culturels, linguistiques et médiatiques, de s'éveiller à l'environnement socio-économique dans lequel il évolue et de découvrir le monde du travail, en l'interrogeant sous des angles différents (culturel, social, économique et médiatique).

### Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
SESG	30 h
ESC	20 h
LV	60 h

### Module EG4

#### L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

##### Finalités de l'enseignement

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un parcours global de formation en lien avec les enjeux d'intégration citoyenne, l'appropriation du principe de laïcité, mais aussi avec les attentes des milieux professionnels et sociaux. Dans la continuité des objectifs poursuivis dans le cadre du socle commun et en vue de l'acquisition de la capacité à agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles visée par le cycle terminal du bac professionnel, la classe de seconde doit permettre aux apprenants de développer des projets mettant en œuvre :

- Des expériences motrices variées
- Des compétences méthodologiques dans la conduite collective de projets
- Des stratégies collaboratives
- L'appropriation d'outils et de démarches numériques permettant une communication universelle, autonome, raisonnée et responsable.



Disciplines	Volumes horaires
EPS	60 h
ESC	10 h
TIM	20 h
EMC/EIE	15 h

## Module EP1

### Contexte des chantiers de l'aménagement

#### Objectif général

Identifier les caractéristiques des sites sur lesquels se déroulent les actions d'aménagement et leurs enjeux

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Identifier les facteurs de production et les spécialités de la production	SESG/Gestion de l'entreprise et de l'environnement	45h	
- Repérer les flux entre l'entreprise et son environnement			
- Prendre en compte l'environnement professionnel, juridique, et social			

## Module EP2

### Les êtres vivants dans leur environnement

#### Objectif général

Identifier les interactions entre les êtres vivants dans leur environnement

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Repérer des enjeux et des services liés aux êtres vivants dans leur environnement	STP = Agronomie et/ou zootechnie Biologie- Ecologie	45h  45h	
- Présenter les composantes d'un agroécosystème			
- Mettre en évidence les principales interactions au sein d'un agroécosystème			

## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : Conduite d'élevages et de cultures

**Concernant le module EP3 : en lien avec le module professionnel EP3, 1 semaine de pratique encadrée (ou son équivalent), prise sur la scolarité, est consacrée à la mise en œuvre de travaux pratiques dans l'exploitation/entreprise ou /atelier pédagogique de l'établissement.**

#### Objectif général

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production associant animal et végétal.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Repérer les principales opérations techniques dans un processus de production associant animal et végétal au sein d'une même exploitation	Zootechne Agronomie	45h 45h	30h : Zootechne Agronomie STE Agroéquipement
- Mettre en œuvre des opérations techniques dans le cadre d'un processus de production en respectant les consignes de sécurité	STP (zootechne et/ou agronomie et/ou agroéquipement)	60h	
- Mettre en œuvre des agroéquipements	STE	30h	

## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : Aquaculture

**En lien avec le module professionnel EP3, 1 semaine de pratique encadrée (ou son équivalent), prise sur la scolarité, est consacrée à la mise en œuvre de travaux pratiques dans l'exploitation/entreprise ou /atelier pédagogique de l'établissement).**

#### Objectif général

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage aquacole dans une perspective de durabilité

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Présenter les principales espèces aquacoles et leur milieu de production	Aquaculture STE/AGR	150h 30h	30h : Aquaculture STE/Agroéquipement
- Mettre en œuvre, en les justifiant les opérations techniques nécessaires à la conduite de la production aquacole			
- Mettre en œuvre les matériels et installations liés à l'élevage aquacole, en assurer la maintenance de premier niveau dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité			

## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : Élevage canin et félin

**En lien avec le module professionnel EP3, 1 semaine de pratique encadrée (ou son équivalent), prise sur la scolarité, est consacrée à la mise en œuvre de travaux pratiques dans l'exploitation/entreprise ou /atelier pédagogique de l'établissement).**

#### Objectif général

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la conduite d'un élevage canin et d'un élevage félin dans une perspective de durabilité.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Présenter l'organisation de la cynophilie et félinophilie	Zootechnie STE/Agroéquipement	150h 30h	30h : Zootechnie STE/Agroéquipement
- Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage			
- Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques liées à l'éveil, à la socialisation et l'éducation de bases des jeunes en vue de la vente			
- Utiliser les installations liées à l'élevage, assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau			



## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : Vigne et Vin

**En lien avec le module professionnel EP3, 1 semaine de pratique encadrée (ou son équivalent), prise sur la scolarité, est consacrée à la mise en œuvre de travaux pratiques dans l'exploitation/entreprise ou /atelier pédagogique de l'établissement)**

Objectif général

**Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la production vitivinicole**

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Repérer les principales opérations techniques dans un processus de production vitivinicole	Viticulture-œnologie STE	135h 45h	30h : Viticulture-œnologie, STE, Biologie-Ecologie
- Mettre en œuvre des opérations techniques dans le cadre d'un processus vitivinicole, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement			
- Mettre en œuvre des équipements vitivinicoles dans une perspective de développement durable et assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau			

## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : Horticulture

**En lien avec le module professionnel EP3, 1 semaine de pratique encadrée (ou son équivalent), prise sur la scolarité, est consacrée à la mise en œuvre de travaux pratiques dans l'exploitation/entreprise ou /atelier pédagogique de l'établissement)**

#### Objectif général

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques d'un processus de production horticole dans une perspective de développement durable.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Identifier le matériel végétal support du processus de production horticole	Sciences et Techniques horticoles  STE/ Agroéquipement  Biologie-Écologie	135h	30h : Sciences et techniques horticoles STE/Agroéquipement Biologie-Écologie
Acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques en toute sécurité et dans le respect de l'environnement			
Utiliser le matériel et les équipements nécessaires à la conduite d'un processus de production horticole, réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau de base en toute sécurité et dans le respect de l'environnement			

## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : Agroéquipement

**En lien avec le module professionnel EP3, 1 semaine de pratique encadrée (ou son équivalent), prise sur la scolarité, est consacrée à la mise en œuvre de travaux pratiques dans l'exploitation/entreprise ou /atelier pédagogique de l'établissement).**

#### Objectif général

Utiliser et assurer la maintenance conditionnelle des matériels dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité dans une perspective de développement durable, avec une mise en œuvre sur un processus de production végétale.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Identifier les matériels et les équipements, aborder leur utilisation et leur fonctionnement à partir des données techniques	STE/Agroéquipement Agronomie	150h 30h	30h : STE/Agroéquipement Agronomie Physique-Chimie
Acquérir les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle des matériels			
Mettre en œuvre les techniques de travail des matériaux			
Justifier les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production végétale			
Mettre en œuvre les matériels et outils associés en situation encadrée dans le strict respect de la réglementation et des consignes de sécurité			

## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : Activités hippiques

**En lien avec le module professionnel EP3, 1 semaine de pratique encadrée (ou son équivalent), prise sur la scolarité, est consacrée à la mise en œuvre de travaux pratiques dans l'exploitation/entreprise ou /atelier pédagogique de l'établissement).**

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à l'entretien d'une cavalerie et des installations dans un contexte de durabilité et de respect du bien-être animal. Caractériser les surfaces en herbe associées à l'activité hippique.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques liées aux soins des chevaux			
Mettre en évidence la diversité des surfaces en herbe associées à l'activité hippique	Zootéchnie- Hippologie	75h	30h : Agronomie Zootéchnie
	Equitation	60h	Hippologie
Assurer la conduite d'un engin motorisé et la maintenance conditionnelle de premier niveau des installations, bâtiments et équipements dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement	Agronomie	15h	15h :
	STE/agroéquipement	30h	Zootéchnie Hippologie STE/agroéquipement
Améliorer sa pratique équestre en préservant son intégrité physique dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du bien-être animal			

# Les unités de formation :

## Module EG1

### Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques

#### **Finalités de l'enseignement**

La classe de seconde est une propédeutique au cycle terminal du baccalauréat professionnel afin de donner de la cohérence sur les trois années de formation. L'enseignement du module EG1 permet l'acquisition progressive d'une culture scientifique et le développement de l'esprit critique afin d'éclairer les choix citoyens sur des questionnements autour d'enjeux du monde actuel parmi : santé, alimentation, eau, énergie, biodiversité. L'enseignement vise à l'acquisition des étapes de la démarche scientifique en s'appuyant sur une pratique expérimentale, l'usage et le traitement de données numériques et d'informations ainsi que l'exploitation de modèles. Le développement de compétences transversales doit permettre à l'apprenant de s'adapter à l'évolution des métiers, d'envisager une poursuite d'études et de se former tout au long de la vie. Les situations d'enseignement proposées sont simples en classe de seconde et se complexifient au fil des années.

#### **Attendus de la formation**

Les notions abordées dans le champ du numérique sont à mettre en lien avec le DIGCOMP et sa déclinaison française le CRCN afin de commencer à préparer au mieux les apprenants à la certification Pix qui intervient en fin de classe de terminale.

#### **Interpréter des faits en s'appuyant sur une ou des étapes de démarche scientifique**

- Appropriation guidée, à partir d'un contexte, d'un problème ou de questionnements
- Raisonnement scientifique pour proposer quelques étapes d'une stratégie de résolution
- Réalisation d'une ou des étapes de la démarche proposée par l'apprenant ou par le professeur
- Exploitation, éventuellement guidée, de données et de résultats obtenus par l'apprenant ou communiqués par le professeur

#### **Analyse d'un phénomène dans son contexte**

- Appropriation d'un contexte
- Traduction du phénomène en langage mathématique

#### **Traitement des données adapté à un contexte et un phénomène étudié**

- Utilisation d'indicateurs statistiques de position et de dispersion



- Utilisation des fonctionnalités de base du tableur

### **Exposition des données adaptée au contexte et représentative du phénomène étudié**

- Représentation de données non spatialisées par création de graphiques simples

### **Utilisation d'un modèle adapté au phénomène étudié**

- Situations de proportionnalité
- Utilisation de représentations géométriques
- Ajustements affines et modèles continus de fonctions
- Modèles probabilistes

### **Validation d'une conjecture ou d'une théorie**

- Pertinence du modèle
- Interprétation, analyse des résultats

### **Communication / diffusion de la réponse**

- Représentation/restitution

## Module EG2

### Construction d'une culture humaniste

#### **Finalités de l'enseignement**

Cet enseignement se situe dans le droit fil du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il constitue une année de consolidation des acquis du collège et prépare l'atteinte des capacités du cycle terminal. Ainsi permet-il la découverte et la compréhension de faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir différentes visions du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire et des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

Cet enseignement contribue à développer la maîtrise de la langue, les capacités de lecture, d'écriture et d'expression orale, ainsi que la culture littéraire ; il participe également à la formation d'un citoyen qui se construit dans la confrontation aux autres, à leurs expériences et à leurs valeurs.

#### **Attendus de la formation**

L'enseignement vise à permettre aux apprenants de mobiliser des références et des démarches pour identifier et analyser des faits historiques et géographiques et pour interpréter des œuvres littéraires et artistiques et exprimer une émotion, un avis.

#### **Analyse du rôle des hommes et des femmes dans les bouleversements du monde (fin XVIII° - début XX°)**

## **L'Amérique et l'Europe en révolution (1760-1804)**

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- La Révolution américaine (1775-1787)
- La Révolution française (1789-1799)
- La Révolution de Saint-Domingue (1791-1804)

Traitement général du thème : L'Amérique et l'Europe en révolution (1760-1804)

## **Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX<sup>e</sup>, milieu XX<sup>e</sup>)**

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- Paysans et paysannes au village, en France au XIX<sup>e</sup> siècle
- Etre ouvrier/ouvrière en France au XIX<sup>e</sup> siècle
- Travailler dans les colonies françaises au XIX<sup>e</sup> siècle

Traitement général du thème : Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX<sup>e</sup>, milieu XX<sup>e</sup>)

## **Analyse, à des échelles variées, des relations entre sociétés et territoires**

### **Diversité des territoires ruraux français**

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- Entre ville et campagne, exemple d'un espace périurbain en France
- Entre déprise et renaissance, exemple d'un espace rural peu dense
- La multifonctionnalité, exemple d'un espace agricole

Traitement général du thème : Diversité des territoires ruraux français

### **Les sociétés et les risques**

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- Etude contextualisée d'un risque naturel
- Etude contextualisée d'un risque technologique
- Approche comparée d'un risque du même type dans un pays développé et un pays en développement

Traitement général du thème : Les sociétés et les risques

### **Interprétation de textes et de documents variés**

- Genres littéraires majeurs
- Écrits fonctionnels et sociaux
- Démarches de lecture active

### **Production d'oraux et d'écrits d'appropriation**

- Oraux d'appropriation
- Écrits d'appropriation

### **Étude en contexte du bon usage de la langue orale et de la langue écrite**

- Respect des codes de l'écrit

- Respect des codes de l'oral
- Précision et nuance du lexique

## Module EG3

### Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde

#### **Finalités de l'enseignement**

La classe de seconde professionnelle voit l'horizon familial de l'apprenant s'élargir par l'exploration de deux domaines structurant les enseignements : le domaine de la vie sociale, économique et culturelle et celui de la vie professionnelle. L'étude d'une langue vivante permet une découverte de l'altérité et de la diversité culturelle au-delà du cercle d'influence de la langue maternelle.

L'enseignement du module EG3 permet à l'apprenant d'acquérir de nouveaux repères artistiques, culturels, linguistiques et médiatiques, de s'éveiller à l'environnement socio-économique dans lequel il évolue et de découvrir le monde du travail, en l'interrogeant sous des angles différents (culturel, social, économique et médiatique).

#### **Attendus de la formation**

Dans cet enseignement, il s'agit d'éveiller les apprenants à leur environnement socio-économique en privilégiant les mises en activité à partir de supports adaptés et d'exemples issus de la vie courante et/ou du champ professionnel. Il s'agit également d'accompagner les apprenants dans leur découverte du monde du travail et de les sensibiliser aux représentations sociales, culturelles et artistiques des métiers.

L'approche du champ médiatique s'inscrit quant à elle, dans une véritable éducation aux médias et à l'actualité, prenant appui d'une part sur l'observation et la caractérisation des relations d'une famille de métiers avec les médias, et d'autre part sur les pratiques des apprenants en tant que contributeurs au flux d'information. *In fine* il s'agit d'interroger le processus de création de contenus d'actualité et leur statut « culturel » de produit de consommation.

Cet enseignement, positionné entre celui du collège et l'entrée dans le cycle terminal professionnel permet la construction de nouveaux repères culturels et linguistiques par une pédagogie de la mise en situation active et la pratique de l'ensemble des activités langagières, tant dans le domaine de la vie sociale et culturelle que dans celui de la vie professionnelle.

#### **L'activité socio-économique**

- Production et combinaison productive
- Les revenus des ménages et la répartition des richesses**  
**La consommation des ménages, l'épargne et l'endettement**

#### **Le monde du travail**

- Repères socio-économiques du contexte professionnel
- La relation de travail

- Représentations sociales, culturelles et artistiques des métiers

### **Le champ médiatique**

- Relations du champ professionnel aux médias
- Contributeur et consommateur de médias, à la recherche d'une responsabilité critique
- L'information médiatique (news), un produit de consommation culturelle ?

### **L'ouverture sur le monde à travers la pratique d'une langue vivante étrangère**

- Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : niveau de compétence attendu, niveau **A2 + du CECRL** « utilisateur de niveau seuil supérieur au niveau intermédiaire ou de survie ».
- Cinq activités langagières
- Approche actionnelle
- Contextualisation dans les situations de la vie courante

## Module EG4

### L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

#### **Finalités de l'enseignement**

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un parcours global de formation en lien avec les enjeux d'intégration citoyenne, l'appropriation du principe de laïcité, mais aussi avec les attentes des milieux professionnels et sociaux. Dans la continuité des objectifs poursuivis dans le cadre du socle commun et en vue de l'acquisition de la capacité à agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles visée par le cycle terminal du bac professionnel, la classe de seconde doit permettre aux apprenants de développer des projets mettant en œuvre :

- Des expériences motrices variées
- Des compétences méthodologiques dans la conduite collective de projets
- Des stratégies collaboratives
- L'appropriation d'outils et de démarches numériques permettant une communication universelle, autonome, raisonnée et responsable

#### **Attendus de la formation**

L'enseignement de ce module, résolument pluridisciplinaire, mobilise l'horaire d'EMC fléché dans les EIE en vue de travailler sur un projet permettant aux élèves de s'approprier et mettre en œuvre le principe de laïcité, en s'appuyant notamment sur l'hommage à Samuel Paty et la journée de la laïcité du 9 décembre. L'enseignement d'ESC permet d'intervenir en appui sur ce projet notamment sur le plan méthodologique en favorisant des méthodes actives et une approche collaborative de l'action, mais aussi en matière de diffusion médiatique de cette action. Une attention particulière est donc portée aux traces attestant de l'engagement du

groupe classe, et de chacun, en vue de la valorisation institutionnelle et publique de l'action. Les TIM sont mobilisées pour permettre la production de supports numériques de création et de partage adaptés en vue de cette diffusion médiatique. Les notions abordées dans le champ du numérique sont à mettre en lien avec le DIGCOMP et sa déclinaison française le CRCN afin de commencer à préparer au mieux les apprenants à la certification Pix qui intervient en fin de classe de terminale.

Le total cumulé des horaires EMC-ESC-TIM est à regrouper en début d'année scolaire pour conduire l'action à l'occasion de la journée de la laïcité fixée au 9 décembre.

Dans le contexte de ce module à fortes visées citoyennes et collaboratives, les thématiques supports de formation en lien avec la motricité, doivent nécessairement être précisées par l'enseignant EPS (l'équipe si l'établissement compte plus d'un enseignant EPS) au regard de son contexte local d'enseignement et ainsi préparer au mieux ce qui est à enseigner-certifier sur les années de 1ère et terminale.

### **Pour une Education Physique, sportive, artistique et d'entretien**

- Efficacité motrice dans les projets de performance individuel et collectif
- Procédures d'échauffement / préparation
- Investissement dans différents rôles sociaux

### **Engagement dans un projet citoyen en lien avec les valeurs de la République**

- Appropriation et mise en œuvre du principe de laïcité
- Engagement dans un projet collectif
- Diffusion de l'action conduite

### **Outils informatiques de création et de partage de contenus pour un usage universel, autonome, raisonné et responsable**

- Environnement numérique, risques, sécurité, accessibilité
- Création de contenus numériques universels et responsables

## Module EP1

### Contexte et l'acte de la production

#### **Objectif général du module**

Identifier l'organisation économique et sociale de la production

#### **Objectifs du module**

**Objectif 1** Identifier les facteurs de production et les spécificités de la production.

**Objectif 2** Repérer les flux entre l'entreprise et son environnement.

**Objectif 3** Prendre en compte l'environnement professionnel, juridique et social.

#### **Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs**



Ce module commun à la famille de métiers de la production est à visée professionnelle : les contenus disciplinaires doivent être considérés comme des outils des pratiques professionnelles et enseignés comme tels.

L'objectif général du module vise à initier les apprenants de seconde professionnelle à la façon dont les entreprises du secteur sont organisées pour produire des biens et des services.

Il s'agit à partir de situations professionnelles concrètes d'acquérir :

- une représentation cohérente de l'organisation de la production au niveau de l'entreprise
- des bases principalement en termes de notions et de vocabulaire.

### **Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation**

#### **Objectif 1 : Identifier les facteurs de production et les spécificités de la production**

Diversité de la production, nature des productions, diversité des entreprises, facteurs de production, combinaison des facteurs de production

#### **Objectif 2 : Repérer les flux entre l'entreprise et son environnement**

Amont/aval, nature des flux, importance des flux.

#### **Objectif 3 : Prendre en compte l'environnement professionnel, juridique et social**

Organisations professionnelles, statut de l'entreprise, statut des personnes, cadre réglementaire de la production, protection de l'environnement

### Module EP2

#### Les êtres vivants dans leur environnement

#### **Objectif général du module**

Identifier les interactions entre les êtres vivants dans leur environnement.

#### **Objectifs du module**

##### **Objectif 1**

Repérer des enjeux et des services liés aux êtres vivants dans leur environnement.

##### **Objectif 2**

Présenter les composantes d'un agroécosystème.

##### **Objectif 3.**

Mettre en évidence les principales interactions au sein d'un agroécosystème.

## **Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs**

Ce module commun à la famille de métiers de la production, vise essentiellement l'étude des interactions entre les êtres vivants, sur lesquelles repose l'approche agro-écologique. Les services écosystémiques constituent une entrée privilégiée pour développer ce module.

L'atteinte des objectifs repose sur une étroite concertation entre les enseignements de la biologie-écologie et des sciences et techniques agronomiques.

Dans ce module, le temps relatif consacré à l'étude des animaux et des végétaux est ajusté en fonction de la production support. La mise en œuvre des objectifs s'appuie sur des exemples significatifs et privilégie la démarche d'investigation par une approche concrète, aussi bien au laboratoire que sur le terrain, et la mise en œuvre de techniques appropriées comme par exemple les observations in situ, prises d'échantillons, mesures, déterminations, dissections, montages et observations microscopiques, expérimentations...

## **Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation**

**Objectif 1 : Repérer des enjeux et des services liés aux êtres vivants dans leur environnement**

**Objectif 2 : Présenter les composantes d'un agroécosystème**

**2-1** Identifier et caractériser les composantes

**2-2** Expliquer l'organisation et le fonctionnement des principales composantes animales et/ou végétales d'un système

**Objectif 3 : Mettre en évidence les principales interactions au sein d'un agroécosystème**

**3-1** Présenter la dynamique d'occupation de l'espace.

**3-2** Présenter les interactions entre êtres vivants et leur milieu (sol, eau, climat)

**3-3** Identifier des interactions entre êtres vivants

## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : conduite d'élevages et de cultures

#### **Objectif général du module**

Expliquer et mettre en œuvre des opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production associant animal et végétal.

#### **Objectifs du module**

##### **Objectif 1**

Repérer les principales opérations techniques dans un processus de production associant animal et végétal au sein d'une même exploitation

##### **Objectif 2**

Mettre en œuvre les opérations techniques dans le cadre d'un processus de production en respectant les consignes de sécurité

##### **Objectif 3**

Mettre en œuvre des agroéquipements

#### **Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs**

Ce module est centré sur l'acquisition de savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre d'opérations techniques.

Construit en trois parties, il doit permettre à l'apprenant :

- d' avoir une vue d'ensemble d'un processus associant animal et végétal (objectif 1),
- d'acquérir des attitudes , des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la conduite d'un processus de production( objectif 2),
- d'intervenir avec des matériels et d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau (objectif 3).

C'est au travers d'activités concrètes (observations ; interventions sur le végétal et l'animal, utilisations de matériels), menées au niveau de la parcelle ou de l'atelier, qu'est conduite une approche professionnelle élémentaire, qui sera confortée et approfondie ensuite en baccalauréat professionnel dans une logique de formation en trois ans. Pour conforter ces apprentissages sont prévues de la pluridisciplinarité, la semaine de chantier-école et la pratique encadrée. Les périodes en milieu professionnel, y compris la mise en place de mini-stages sur l'exploitation ou l'atelier technologique de l'établissement, concourent à cet enseignement.

Les situations supports sont laissées à l'initiative de l'établissement. Pour les objectifs 2 et 3, le temps relatif consacré à l'étude des animaux et des végétaux est ajusté en fonction des systèmes choisis.

L'éducation à la protection de l'environnement, à la sécurité et au bien-être animal doit

être une préoccupation permanente dans ce module.

### **Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation**

#### **Objectif 1 : repérer les principales opérations techniques dans un processus de production associant animal et végétal au sein d'une même exploitation**

1.1-Identifier les composantes d'un processus de production associant animal et végétal.

1.2-Comparer des processus de production.

#### **Objectif 2 : mettre en œuvre les opérations techniques dans le cadre d'un processus de production en respectant les consignes de sécurité**

2.1-Réaliser des opérations techniques liées à un processus de production végétale.

2.2-Réaliser des opérations techniques liées à un processus de production animale.

#### **Objectif 3 : mettre en œuvre des agroéquipements**

3.1-Réaliser des travaux de maintenance conditionnelle dans un atelier en toute sécurité.

3.1.1-Se repérer dans l'atelier, identifier les outils et matériels, les associer à leur fonction et à leur utilisation en toute sécurité.

3.1.2-Appliquer les gestes et postures nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches professionnelles.

3.1.3-Réaliser les gestes professionnels dans l'atelier.

3.1.4-Appliquer les consignes liées à l'élimination des déchets dans le respect de l'environnement et de la réglementation.

3.2-Mettre en œuvre un tracteur en toute sécurité.

3.2.1-Définir et identifier succinctement les constituants d'un tracteur (composants de la chaîne cinématique).

3.2.2-Respecter la législation en vigueur pour la conduite des automoteurs

3.2.3-Conduire un tracteur en sécurité.

## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : Aquaculture

#### **Objectif général du module**

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage aquacole dans une perspective de durabilité

#### **Objectifs du module**

##### **Objectif 1**

Présenter les principales espèces aquacoles et leur milieu de production

##### **Objectif 2**

Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage aquacole.

##### **Objectif 3**

Mettre en œuvre les matériels et installations liés à l'élevage aquacole, en assurer la maintenance de premier niveau dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

#### **Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs**

##### **Ce module doit permettre à l'apprenant :**

- d'avoir une vision d'ensemble du fonctionnement d'élevages aquacoles de façon à mettre en évidence leur logique technique (objectifs 1 et 2).
- d'acquérir des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques (objectifs 1 et 2).
- d'acquérir des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques (objectifs 2 et 3).

Les mises en situation professionnelles (observations, interventions en élevage, utilisation de matériels) occupent une place essentielle dans ce module. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés permettent d'y parvenir.

Ces activités, menées à partir d'élevages supports, choisis à l'initiative de l'établissement, permettent une approche professionnelle élémentaire, confortée ensuite en baccalauréat professionnel.

#### **Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation**

##### **Objectif 1 : Présenter les principales espèces aquacoles et leur milieu de production**

1.1-Reconnaître les principales espèces rencontrées dans un processus de production aquacole.

1.2-Apprécier les caractéristiques de l'eau

1.3-Présenter les caractéristiques des écosystèmes supports de la production aquacole.

**Objectif 2 : mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage aquacole**

2.1-Présenter le cycle de production pour la production support.

2.2-Manipuler un lot.

2.3-Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite de la production support : alimentation, reproduction et gestion des stocks, élevage des juvéniles, maintien de l'état de santé, récolte et vente des produits.

2.4-Assurer l'enregistrement des opérations réalisées.

**Objectif 3 : mettre en œuvre les matériels et installations liés à l'élevage aquacole, en assurer la maintenance de premier niveau dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité**

3.1-Identifier les principales caractéristiques des structures d'élevage.

3.2-Acquérir les premiers gestes professionnels liés à l'entretien et à la maintenance de premier niveau des matériels et installations dans le respect des contraintes spécifiques de sécurité et dans une perspective de gestion raisonnée des déchets.

3.3-Utiliser les matériels liés à l'élevage aquacole en assurant les réglages et la maintenance dans le respect des règles de sécurité.

## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : Élevage canin et félin

#### **Objectif général du module**

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la conduite d'élevage canin et félin dans une perspective de durabilité

#### **Objectifs du module**

**Objectif 1** Présenter l'organisation de la cynophilie et la félinophilie

**Objectif 2** Mettre en œuvre en les justifiant, les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage.

**Objectif 3** Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques liées à l'éveil, à la socialisation et l'éducation de base des jeunes en vue de la vente

**Objectif 4** Utiliser les installations liées à l'élevage, assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau

#### **Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs**

Ce module doit permettre à l'apprenant :

- d'avoir une vision d'ensemble de l'organisation des secteurs canin et félin (objectif 1).
- d'acquérir des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques (objectifs 2, 3 et 4).

Les objectifs 2, 3 et 4 ont pour support d'étude la conduite d'un élevage laissé au choix de l'établissement. A la fin de chaque sous-objectif, on mettra en évidence les spécificités relatives à l'autre élevage.

Les mises en situations professionnelles (observations, interventions en élevage, utilisation de matériels), occupent une place essentielle dans ce module. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés permettent d'y parvenir.

Ces activités, menées à partir d'élevages supports, choisis à l'initiative de l'établissement, permettent une approche professionnelle élémentaire, confortée ensuite en baccalauréat professionnel.

#### **Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation**

##### **Objectif 1 : Présenter l'organisation de la cynophilie et de la félinophilie**

- 1.1-Citer les rôles des principaux organismes.
- 1.2-Citer les 10 groupes de races canines et donner quelques exemples de chacune d'elles.
- 1.3-Citer l'organisation de la félinophilie.

##### **Objectif 2: Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage**

2.1-Caractériser un animal, un groupe d'animaux

2.2-Manipuler un animal, un groupe d'animaux

2.3-Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite de l'élevage : alimentation, reproduction, renouvellement, hygiène et maintien de l'état de santé des animaux.

2.4-Assurer l'enregistrement des opérations réalisées.

Cette partie du référentiel a pour support d'étude la conduite d'un élevage laissé au choix de l'établissement. A la fin de chaque sous objectif, on mettra en évidence les spécificités relatives à l'autre élevage.

**Objectif 3 : mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques liées à l'éveil, à la socialisation et l'éducation de base des jeunes en vue de la vente**

3.1-Présenter les différentes périodes du développement comportemental des jeunes et leurs conséquences pratiques.

3.2-Mettre en œuvre les manipulations relatives à la socialisation des jeunes.

3.3-Mettre en œuvre les exercices relatifs à l'apprentissage de l'éducation de base.

**Objectif 4 : utiliser les installations liées à l'élevage, assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau**

4.1-Identifier les différentes caractéristiques d'un bâtiment d'élevage et reconnaître les éléments intervenant au niveau du confort animal, de la fonctionnalité, de la gestion des déjections et de la maîtrise des pollutions.

4.2-Identifier les différents réseaux et équipements annexes, reconnaître leurs différentes fonctions, en intégrant les objectifs de durabilité.

4.3-Acquérir les premiers gestes professionnels associés à la maintenance conditionnelle de premier niveau des bâtiments, des réseaux associés et des différents équipements utilisés.



## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : Vigne et vin

#### **Objectif général du module**

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques d'un processus de production vitivinicole dans une perspective de développement durable

#### **Objectifs du module**

##### **Objectif 1**

Repérer les principales opérations techniques dans un processus vitivinicole.

##### **Objectif 2**

Mettre en œuvre des opérations techniques dans le cadre du processus vitivinicole, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement

##### **Objectif 3**

Mettre en œuvre des équipements vitivinicoles dans une perspective de développement durable et assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.

#### **Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs**

Ce module est centré sur l'acquisition de savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre d'opérations techniques.

Construit en trois parties, il doit permettre à l'apprenant :

- d'avoir une vue d'ensemble d'un processus vitivinicole, (objectif 1)
- d'acquérir des attitudes, des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la conduite d'un processus de production (objectif 2)
- d'intervenir avec des matériels et d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau (objectif 3).

C'est au travers d'activités concrètes (observations ; interventions sur la vigne, la matière première et le vin ; utilisation de matériels) menées au niveau de la parcelle ou de la cave, qu'est conduite une approche professionnelle élémentaire, qui sera confortée et approfondie ensuite en baccalauréat professionnel dans une logique de formation en trois ans. Pour conforter ces apprentissages sont prévues de la pluridisciplinarité, la semaine de chantier-école et la pratique encadrée.

Les périodes en milieu professionnel, y compris la mise en place de mini-stages sur l'exploitation ou l'atelier technologique de l'établissement, concourent à cet enseignement.

Les situations supports sont laissées à l'initiative de l'établissement.

L'éducation à la protection de l'environnement et à la sécurité doit être une préoccupation permanente dans ce module.

## **Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation**

### **Objectif 1 : repérer les principales opérations techniques dans un processus de production vitivinicole**

1.1-Identifier les principales étapes d'un processus vitivinicole.

1.2-Comparer des processus de production viticole.

1.3-Décrire un mode de vinification.

### **Objectif 2 : mettre en œuvre des opérations techniques dans le cadre d'un processus vitivinicole, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement**

2.1-Acquérir des gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre d'opérations techniques dans le cadre d'un processus viticole.

2.2-Acquérir des gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre d'opérations techniques dans le cadre d'un processus viticole.

### **Objectif 3: mettre en œuvre des équipements vitivinicoles dans une perspective de développement durable et assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau**

3.1 Identifier les caractéristiques principales des matériels et des équipements dans l'objectif d'assurer leur bon fonctionnement.

3.2 Mettre en œuvre des équipements vitivinicoles à partir des données techniques.

3.3 Réaliser les premiers gestes professionnels en vue d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.

## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : Horticulture

#### **Objectif général du module**

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques d'un processus de production horticole dans une perspective de développement durable

#### **Objectifs du module**

**Objectif 1 :** Identifier le matériel végétal support du processus de production horticole.

**Objectif 2 :** Acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

**Objectif 3 :** Utiliser le matériel et les équipements nécessaires à la conduite d'un processus de production horticole, réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau en toute sécurité et dans le respect de l'environnement

#### **Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs**

Ce module doit permettre à l'apprenant d'acquérir des savoir-faire et des savoirs, nécessaires à la mise en œuvre d'opérations techniques.

Ces apprentissages sont réalisés au travers d'activités concrètes menées sur différentes cultures laissées au choix de l'établissement à partir des deux supports relatifs aux activités des secteurs de production horticole.

Ils permettent une approche professionnelle élémentaire qui sera confortée ensuite en baccalauréat professionnel. Le choix des cultures supports est essentiel car il conditionne l'atteinte des objectifs.

Les mises en situation professionnelles : observations, interventions sur les cultures, participation aux opérations de mise en marché, apprentissage de la conduite de matériels, occupent une place essentielle dans ce module. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés sont prévus pour conforter ces apprentissages spécifiques.

#### **Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation**

##### **Objectif 1 : Identifier le matériel végétal support du processus de production**

1.1-Reconnaître les principaux végétaux horticoles cultivés à différents stades de développement.

1.2-Décrire les caractéristiques des végétaux. Berceau d'origine, mode de multiplication, caractéristiques morphologiques, exigences pédoclimatiques, utilisation.

##### **Objectif 2: Acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques en toute sécurité et dans le respect de l'environnement**

2.1-Réaliser la multiplication des végétaux

2.2-Mettre en place une culture

2.3-Assurer le suivi et l'entretien de la culture.

2.4-Réaliser les opérations de mise en marché des produits.

2.5-Assurer l'enregistrement des opérations réalisées.

**Objectif 3 : mettre en œuvre des équipements nécessaires à la conduite de processus de production horticole, réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau en toute sécurité et dans le respect de l'environnement**

3.1-Identifier les caractéristiques principales des matériels et équipements, dans l'objectif d'assurer leur bon fonctionnement.

3.2-Mettre en œuvre du matériel et des équipements horticoles.

3.3-Réaliser les gestes professionnels en vue d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.

## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : Agroéquipement

#### **Objectif général du module**

Utiliser et assurer la maintenance conditionnelle des matériels dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité dans une perspective de développement durable, avec une mise en œuvre sur un processus de production végétale.

#### **Objectifs du module**

**Objectif 1 :** Identifier les matériels et équipements, aborder leur utilisation et leur fonctionnement à partir de données techniques.

**Objectif 2 :** Réaliser les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle des matériels.

**Objectif 3 :** Mettre en œuvre les techniques de travail des matériaux.

**Objectif 4 :** Justifier les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production végétale.

**Objectif 5** Mettre en œuvre les matériels et outils associés en situation encadrée dans le strict respect de la réglementation et des consignes de sécurité.

#### **Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs**

Ce module vise à permettre d'acquérir une première démarche d'appropriation des matériels et outils, des premiers savoir-faire gestuels et de la conduite. L'apprenant doit en outre pouvoir citer la fonction globale d'un matériel et outil, repérer ses principales caractéristiques techniques afin de pouvoir assurer la maintenance conditionnelle en situation encadrée.

La pluridisciplinarité vise à comprendre l'impact du travail mécanisé sur les pratiques culturelles dans une perspective de développement durable. A partir de risques identifiés, il s'agit de mobiliser les moyens de prévention pour limiter les risques professionnels.

Les choix techniques et pédagogiques doivent être traités dans une logique de développement durable et dans le respect de l'intégrité physique des intervenants.

#### **Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation**

##### **Objectif 1 : Identifier les matériels, aborder leur utilisation et leur fonctionnement à partir de données techniques**

1.1-Reconnaître les matériels, outils et équipements associés et leur(s) fonction(s)

1.2-Identifier la fonction globale des matériels, outils et équipements associés

1.3-Se repérer dans une notice d'utilisation et trouver une information relative à une fonction.

1.4-Identifier les principaux composants permettant la compréhension du fonctionnement dans l'objectif d'en assurer la maintenance conditionnelle.

**Objectif 2 : Réaliser les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle des matériels**

2.1-Se repérer dans l'atelier, identifier les outils et matériels, les associer à leur fonction et à leur utilisation.

2.2-Réaliser l'entretien courant et la maintenance conditionnelle

2.3-Appliquer les gestes et postures nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches professionnelles

2.4-Appliquer les consignes liées à l'élimination des déchets dans le respect de l'environnement et de la réglementation.

**Objectif 3 : Mettre en œuvre les techniques de travail des matériaux**

3.1-Lire et interpréter un dessin technique simple.

3.2-Réaliser des pièces et assemblages simples en respectant les règles de sécurité.

**Objectif 4 : Justifier les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production végétale**

4.1-Characteriser succinctement les états d'une parcelle (peuplement, milieu).

4.2-Justifier les principales opérations techniques liées à la conduite d'une culture dans une situation donnée.

4.3-Identifier les principaux risques humains et environnementaux liés à ces opérations techniques.

4.4-Assurer l'enregistrement des opérations réalisées.

**Objectif 5: Mettre en œuvre les matériels et outils associés en situation encadrée dans le strict respect de la réglementation et des consignes de sécurité**

2.1-Préparer les matériels et outils.

2.2-Réaliser les réglages de base.

2.3-Mettre en œuvre les matériels

2.4-Nettoyer et remiser les matériels et outils utilisés.

## Module EP3

### Mise en œuvre des opérations techniques : activités hippiques

#### **Objectif général du module**

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à l'entretien d'une cavalerie et des installations dans un contexte de durabilité et de respect du bien-être animal, caractériser les surfaces en herbe associée à l'activité hippique.

#### **Objectif 1**

Mettre en œuvre, en les justifiant les opérations techniques liées aux soins aux chevaux.

#### **Objectif 2**

Mettre en évidence la diversité des surfaces en herbe associées à l'activité hippique.

#### **Objectif 3**

Assurer la conduite d'un engin motorisé et la maintenance conditionnelle de premier niveau des installations, bâtiments et équipements dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement.

#### **Objectif 4**

Améliorer sa pratique équestre en préservant son intégrité physique, dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du bien-être animal.

#### **Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs**

Ce module comporte 4 objectifs :

Les objectifs 1, 2 et 3, communs aux supports "sports équestres" et "courses" doivent permettre à l'apprenant d'acquérir des savoir-faire et des savoirs nécessaires à:

- La mise en œuvre des opérations techniques relatives aux soins aux chevaux (objectif 1),
- La mise en évidence de la diversité des fonctions des surfaces en herbe associées (objectif 2),
- La maintenance des installations et équipements (objectif 3).

Les mises en situations professionnelles (observations, intervention sur les chevaux, utilisations des matériels et installations), occupent une place importante dans ce module.

La pluridisciplinarité et les travaux pratiques renforcés permettent d'y parvenir. L'objectif 4 comporte une déclinaison spécifique à chaque support.

► Dans le cas des sports équestres (4A): il doit permettre à l'apprenant de progresser en "équitation sportive" et d'acquérir ainsi l'équilibre et la stabilité minimale requise pour pouvoir poursuivre en baccalauréat professionnel spécialité "Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique" (CGEH), réaliser en sécurité l'apprentissage des opérations techniques liées au travail du cheval.

Dans cette perspective, le niveau correspondant aux exigences préalables à l'entrée en formation BPJEPS spécialité "Activités équestres", mention "Équitation" doit être acquis à la fin du 1er ou 2ème trimestre de la classe de 1<sup>ère</sup> BAC Pro au plus tard.

► Dans le cas des courses (4B) : il doit permettre à l'apprenant de progresser en "équitation de courses", d'acquérir les bases de la pratique à cheval monté et/ou attelé pour le trot, sur le plat et à l'obstacle pour le galop et de s'initier à la pratique de l'entraînement.

Dans une perspective de santé et de sécurité, cet enseignement doit être organisé en lien avec le stage collectif « éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable » et le module EG3.

### **Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation**

#### **Objectif 1: Mettre en œuvre, en les justifiant les opérations techniques liées aux soins aux chevaux**

1.1-Caractériser un équidé

1.2-Effectuer les manipulations et les soins courants d'un équidé éduqué en respectant les règles de sécurité et de bien-être animal.

1.3-Mettre en œuvre les opérations nécessaires à l'entretien des équidés.

#### **Objectif 2 : Mettre en évidence la diversité des surfaces en herbe associées à l'activité hippique**

2.1-Présenter les différents types de prairies à l'échelle du territoire national

2.2-Identifier les principales fonctions des surfaces en herbe utilisées par les équidés.

#### **Objectif 3 : Assurer la conduite d'un engin motorisé et la maintenance conditionnelle de premier niveau des installations, bâtiments et équipements dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement**

3.1-Utiliser le tracteur en conditions sécurisées.

3.2-Effectuer les premières opérations de maintenance sur les bâtiments et installations associées y compris les équipements du cheval.

#### **Objectif 4 : Améliorer sa pratique équestre en préservant son intégrité physique, dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du bien-être animal**



**4.A-Progresser en “équitation sportive” tout en préservant son intégrité physique dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du bien-être animal.**

4.A.1-Améliorer son attitude et son fonctionnement aux trois allures.

4.A.2-Perfectionner sa pratique de l'équitation (plat, obstacle et en terrain varié)

4.A.3-Travailler un cheval à la longe en toute sécurité.

**4.B-Progresser en “équitation en course” en préservant son intégrité physique, dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du bien-être animal.**

4.B.1-Maîtriser les bases de la pratique à cheval, trot monté et/ou attelé, galop sur le plat et obstacle.

4.B.2-Réaliser une séance d'entraînement avec un cheval mis.

4.B.3-Réaliser le travail à pied.